

Le 15 octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vers une direction commune entre le GHSA et le CHU de Reims

Vendredi 3 octobre, à la suite des avis des instances des deux établissements (Comité Social d'Etablissement, Commission Médicale d'Etablissement et Commission médicale de Groupement), les conseils de surveillance du CHU de Reims et du groupe hospitalier Sud Ardennes (GHSA) se sont réunis et ont respectivement décidé la mise en œuvre d'une direction commune entre les deux établissements, qui devrait entrer en vigueur en décembre 2025. Ces délibérations seront prochainement transmises au centre national de gestion (CNG), autorité compétente pour valider cette décision.

La direction commune n'est pas une fusion d'établissements : le GHSA et le CHU de Reims demeurent deux établissements distincts, chacun garde ses instances, son budget propre et son autonomie juridique et financière. Il s'agit d'un mode de coopération renforcée, dans lequel la direction générale du CHU de Reims prendra en charge la direction du GHSA, tout en étant secondée par un(e) directeur (directrice) délégué(e) qui sera nommé(e) au GHSA en décembre 2025.

La direction commune va permettre de faire bénéficier aux patients pris en charge par le GHSA de l'expertise médicale, soignante et administrative du CHU de Reims.

La mise en place de cette direction commune marquera par voie de conséquence la fin de la période d'administration provisoire en cours au sein du GHSA. Outre le/la directrice déléguée qui sera recruté par le CHU de Reims, les directions adjointes (affaires médicales, finances, ressources humaines, direction des soins, ...) des deux établissements, CHU et GHSA, convergeront afin de renforcer les capacités de pilotage du GHSA.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité d'une dynamique déjà existante entre les deux établissements et qui se matérialise par des conventions de mise à disposition pour 19 praticiens du CHU de Reims qui ont une activité partagée avec le GHSA (urgences, radiologie, gynécologie, cardiologie, ORL urologie, anesthésie, ...) ainsi que l'existence de trois fédérations médicales interhospitalières (urologie, ophtalmologie et ORL).

L'ARS Grand Est se félicite de cette décision qui va permettre d'ancrer davantage le GHSA dans la dynamique médico-soignante portée par le CHU de Reims, au service de la population du territoire sud-ardennais.

Contacts presse

GHSA : direction@ch-ghsa.fr

CHU de Reims : pjanson@chu-reims.fr

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr